Trente-neuvième Année — N° 154 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | DIMANCHE 3 JUIN 1894.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

ROUBAIX, LE 2 JUIN 1894

L'INTERPELLATION DE JEUDI

Le ministère a eu, pour ses débuts, une chaude journée. Comme cela était prévu, on l'a interpellé immédiatement sur cette fameuse affaire Turpin qui a soulevé, depuis quelques jours, un si gros scandale. Hâtons-nous de dire qu'il est sorti vainqueur de cette discussion. Toutefois, il ne faudrait pas qu'il s'illusionnât par trop sur l'importance de ce succès; on n'a pas voulu le secouer trop rudement le jour même de son avénement, mais il était évident pour tout le monde que la majorité était surtout une majorité de politesse, qui n'aurait pas voulu rendre un ministère nouveau responsable des faits qui s'étaient passés sous l'ancien, mais qui n'avait aussi que fort médiocrement goûté les déclarations malhabiles du ministre de la guerre.

M. le général Mercier, que l'on avait vu, en plusieurs circonstances assez délicates, tenir un langage d'homme d'Etat et de soldat, a été jeudi absolument au-dessous de ses moyens. Il a patauqué comme un homme perdu dans une argumentation dont il ne sait comment sortir. La confusion et le bruit qui n'ont cessé de régner pendant tout le cours de cette tumultueuse séance ont achevé de démontrer, si bien que, pour sauver la situation, M. Dupuy a été obligé de lâcher quelque peu le pauvre général que son « flair d'artilleur » avait mis en mauvaise posture.

Le débat n'est pas resté strictement limité à l'affaire Turpin, et c'est précisément ce qui a si fort embarrassé le général Mercier. Quand on est venu lui parler de l'esprit d'obstruction qui règne dans les bureaux de la guerre en matière d'inventions nouvelles n'émanant pas de ces mêmes bureaux; lorsqu'on lui a demandé compte de la façon dont les bureaux avaient agi dans le cas spécial de Turpin; lorsqu'on lui a montré les inconvénients qu'une semblable manière d'agir pouvait avoir au point de vue de la défense nationale, il a balbutié, et cherchant à couvrir ses bureaux, il s'est coulé avec eux.

M. Alphonse Humbert, dans un discours fort éloquent, a flétri vigoureusement les usages du ministère de la guerre. Avec lui, le débat s'est élevé et a pris sa véritable tournure. M. le général Mercier avait dit qu'il n'était pas conforme à la dignité du gouvernement d'entrer en rapports avec un individu taré comme Turpin. M. Alphonse Humbert lui a répondu avec beaucoup d'à-propos que, lorsque les intérêts de la défense nationale étaient en jeu, il n'y avait pas à considérer si un individu était taré, oui ou non, mais bien s'il pouvait rendre de réels services à la patrie. L'étrange théorie du ministre a soulevé de nombreuses protestations, même sur les bancs où il ne comptait que des amis, et les applaudissements qui ont accueilli M. Alphonse Humbert, lorsqu'il est descendu de la tribune, après avoir magistralement exécuté les bureaux de la guerre, ont encore accentué cette désapprobation.

Le cabinet a triomphé, mais le général Mercier a été singulièrement atteint, en dépit du vote de confiance qu'on lui a accordé. La Chambre, sans paraître s'intéresser à Turpin, dont la triste personnalité ne valait pas un tel honneur, a manifesté nettement son intention de voir cesser les abus existants; elle a blâmé indirectement le ministre qui n'a pas cru de sa dignité de s'assurer par lui-même de la valeur d'une invention qui lui était présentée par un homme déjà connu par des découvertes antérieures; elle a prouvé qu'elle entendait que de pareils faits ne se reproduisent plus.

H. de L.

L'AFFAIRE TURPIN

Paris, 1er juin. — L'affaire Turpin continue à soulever dans les milieux parlementaires et dans l'opinion une émotion que la séance de jeudi à la Chambre n'a certainement pas été de nature à calmer.

L'engin de Turpin

La *Cocarde* dit tenir d'un mécanicien qui a travaillé 14 ans à la manufacture d'armes de Puteaux, et qui fut ensuite employé par Turpin pour exécuter les plans qu'il avait conçus dans la prison d'Etampes, des détails précis sur l'invention du trop célèbre chimiste. Voici des détails que nous ne reproduisons bien entendu que sous les plus expresses réserves :

L'engin, comme on le présumait, est une mitrailleuse placée sur un pivot qui lui permet d'être mue dans le plan horizontal avec une extrême facilité ; il se compose de trois canons en acier de 1 mètre de longueur, à rayure hélicoïdale de 1 mm. 1/4 de profondeur et d'un calibre de 20 mm. Les canons sont conjugués et placés légèrement en éventail, l'écartement supérieur étant de 0,005 plus grand qu'au tonnerre.

Un magasin contient 1,000 cartouches qui viennent se placer automatiquement, trois par trois, dans la chambre et dont la déflagration s'obtient au contact d'une étincelle électrique fournie par une pile placée à côté du magasin. Le départ simultané des trois projectiles, l'expulsion des douilles vides et le placement des cartouches sortant du magasin se produisent simultanément au moyen d'une manivelle mue à bras d'hommes ainsi que celles des anciennes mitrailleuses.

L'appareil entier pèse 58 kilogrammes. Sa portée est de 14,000 mètres et on peut, en moins de deux minutes, vider le magasin de ses mille cartouches. La cartouche elle-même est à douille métallique chargée de mélinite, peut être modifiée, nous dit notre mécanicien, qui ne peut là-dessus rien préciser, la question du chargement étant hors de sa compétence.

Le projectile est un cylindre en acier de 20 centimètres de long, armé d'une pointe de pénétration en acier et détonant au choc seulement. Il est chargé d'un liquide explosif d'une puissance extraordinaire qui jouirait même de propriétés toxiques et asphyxiantes. Ce liquide laisserait loin derrière lui la mélinite, dont on connaît aujourd'hui la force effrayante. D'autre part, M. Turpin a déclaré à un redacteur de l'*Etoile belge* que son engin consiste en un tube d'aluminium chargé d'un gaz liquéfié d'une puissance de destruction inconnue jusqu'à ce jour.

Une erreur de M. Clémenceau

M. Clémenceau écrit dans la *Justice* :

« Il est aujourd'hui avéré que Turpin fut dépouillé du bénéfice légitime de son invention, parce qu'on ne voulut pas laisser à un misérable civil la gloire d'avoir surpassé l'uniforme. La vérité, c'est qu'on a tout simplement voulu sauver l'esprit de corps qui ruine l'armée. »

M. Clémenceau se trompe ; on a voulu seulement faire gagner la forte somme à son complice Cornélius Herz qui, ainsi que l'a déclaré M. Rouyer, a gagné plusieurs millions à effectuer les achats d'acide picrique. L'armée doit être laissée en dehors de ces tripotages qui incombent directement aux panamistes.

Une réclame!

L'*Intransigeant*, reçoit la dépêche suivante de son correspondant de Bruxelles :

« Bruxelles, 31 mai, 7 h. soir. — Le bruit fait par Turpin est simplement une réclame savante pour son produit que va exploiter une société industrielle. Cette société est en formation ici, afin de rivaliser avec la société dite « Panclastite », qui a monopolisé en France les brevets de Turpin. Ce qui confirme mon impression que ce pétard est une réclame à l'américaine, c'est cette déclaration faite tout à l'heure par Turpin à M. Champal, de la *Réforme* : « On m'demandait en France de venir fonder ici une société industrielle pour l'exploitation de ma nouvelle invention. Le premier pays qui se présentera sera servi. C'est la société qui traitera. Elle va prendre des brevets partout. Tous les pays pourront se procurer la nouvelle arme ».

Une déclaration de Turpin

La *Patrie* publie une communication téléphonée de Bruxelles par son collaborateur Gaston Lagrange. Notre confrère déclare avoir soumis à Turpin le texte de l'interview publiée hier par le *Temps*. Turpin a dit que ses paroles avaient été mal interprétées par le correspondant du *Temps*, et il a remis à M. Lagrange la déclaration suivante que la *Patrie* publie en gros caractères :

« La conversation publiée par M. Gaston Lagrange dans la *Patrie* du 30 mai est l'expression exacte de la vérité et des faits accomplis. Les révélations relatives à mes négociations avec une puissance étrangère sont également exactes.

» *Bruxelles, 1er juin 1894.* » Signé : TURPIN. »

M. Lagrange développe comme suit cette note :

« Le *Temps* paraît notamment avoir confondu l'application industrielle de l'invention avec son application de guerre. En outre, il est absolument faux que Turpin ait pris des brevets en Belgique, attendu qu'un brevet rend l'invention publique et que dès lors, *il n'aurait pu en céder le secret à une puissance étrangère*. De plus, son invention ne consiste nullement dans l'emploi des gaz liquéfiés : la dénégation de Turpin a de ce sujet est formelle. Ces déclarations sont aussi précises et nettes. Je les fais au nom même d'Eugène Turpin. Eugène Turpin est très surexcité, très indigné des attaques du ministre de la guerre. Il est décidé à se défendre énergiquement contre ses ennemis. Il le fera désormais à coups de documents. »

Autre version

Le *Temps* a reçu la nouvelle dépêche que voici :

« Bruxelles, 1er juin. — A la suite de l'interpellation d'hier à la Chambre, j'ai vu Turpin et lui ai demandé ce qu'il pensait du discours du général Mercier.

« Que voulez-vous que je dise en présence de semblables accusations ? s'est-il écrié. *On prétend que je n'ai pas inventé la mélinite*, mais on reconnaît que j'ai inventé l'acide picrique. Or la mélinite et l'acide picrique sont absolument la même chose. Qu'on interroge à ce sujet M. Moulier, directeur de l'école d'artillerie de Bourges. C'est lui qui a donné à mon explosif le nom de mélinite. Je l'entends encore me dire, le jour où il l'a baptisée : « Si vous en êtes le père, j'en suis le parrain. » Je suis navré des haines que je vois se déchaîner contre moi.

» Les déclarations du ministre de la guerre à la tribune de la Chambre me rendent fort perplexe, si bien que je ne demande maintenant si je vais continuer la constitutions de ma société internationale ou si je ne traiterai pas directement avec une seule nation qui jouira de la propriété exclusive de mon invention. Mais à quoi bon discuter ? Le mieux est de garder le silence. Je me tais et ne dirai plus rien. »

D'autre part, j'ai voulu savoir ce qu'était la société internationale dont parle Turpin et dont il m'a montré les statuts sans me les laisser lire. Mes recherches ont été vaines. Je me suis adressé à des banquiers, à des financiers : personne n'a pu me renseigner. M. Laveloye, directeur du *Moniteur des intérêts matériels*, qui, mieux que personne, pourrait être renseigné, m'a déclaré que, ni dans les cercles civils, ni dans les cercles militaires, il n'a entendu parler de cette société.

» Turpin a confirmé à d'autres journalistes les renseignements fournis hier. Il s'agit bien de canons à gaz liquéfiés. Ajoutons ce détail : Turpin produirait dans des tubes en aluminium, l'évaporation des gaz liquéfiés au moyen d'un courant électrique. Ce sont ces tubes légers qui, disposés sur de simples navires de commerce, cribleraient les côtes de projectiles. Quant à la vente de son secret, elle n'est point faite. Il a répondu en riant à un de nos confrères qui lui demandait s'il avait cédé son invention à la Triple-Alliance :

» — Voilà on j'en suis. J'ai fondé une société internationale, la *Société internationale d'exploitation de la nouvelle artillerie*. Mon associé, M. Hyman, est le directeur technique. J'ai déjà reçu des offres d'une puissance étrangère, mais la plupart de mes commanditaires sont belges. »

Un démenti de l'Elysée

Une agence officieuse communique la note suivante :

« Pour couper court en ce qui concerne l'Elysée à tous les récits qui ont trouvé place dans quelques journaux au sujet de démarches qui auraient été faites relativement à Turpin et de l'accueil qu'elles auraient rencontré, nous sommes autorisés à affirmer que ces récits sont de pure invention. Seul, un M. Rouyer, inconnu de l'Elysée, a déposé quatre jours avant la dernière crise ministérielle, un mémoire où il cherche les moyens d'assurer à Turpin, dont il dit n'être pas le mandataire, le bénéfice et le secret de ses brevets. Quant à des demandes d'audience formulées par Turpin ou en son nom, aucune n'a été reçue à l'Elysée. »

Turpin aurait quitté Bruxelles

On télégraphie de Bruxelles à la *Nation* :

« D'après les renseignements que je viens de recueillir à l'instant, Turpin aurait quitté Bruxelles. Il serait parti ce matin emportant une valise et se serait fait conduire en fiacre à la gare du Nord. Si cette nouvelle se confirme, il faudra supposer que Turpin a pris le parti de faire cesser le scandale causé par ses déclarations et ce, après la visite que lui a faite hier matin un envoyé spécial de la Sûreté générale qui est rentré à Paris hier après-midi, une heure avant la séance. »

Une lettre du Préfet du Nord

Au cours de la discussion de l'interpellation sur Turpin, M. le ministre de la guerre a donné lecture de la lettre suivante de M. le Préfet du Nord :

« J'ai l'honneur de vous informer que, d'après certains renseignements recueillis ici, M. Turpin, l'inventeur de la mélinite actuellement à Bruxelles, serait sur le point de traiter avec un groupe de capitalistes belges, parmi lesquels le bourgmestre de Bruxelles, pour l'exploitation commerciale de sa dernière invention.

» M. Turpin, qui, semble-t-il, espère beaucoup voir aboutir les pourparlers engagés, exige qu'une somme de 20,000 francs lui soit, avant toute communication, délivrée, qui lui permettra de prendre des brevets d'invention auprès des différentes puissances.

» Il entend ainsi s'assurer, en cas d'échec dans la formation de la société, la propriété de son invention. Il s'occupe en ce moment même à confectionner les plans et descriptions nécessaires à la prise de brevets. Il lui en coûtera environ deux plans lui sont, paraît-il, nécessaires. »

Cette lettre est du 8 mai 1894.

Une mitrailleuse électrique

Buda-Pest, 1er juin. — Un communiqué du *Llyod*, émanant du ministère de la guerre, dit qu'une mitrailleuse électrique a été récemment offerte au gouvernement autrichien, mais que le comité technique qui a examiné cette invention l'a rejetée comme défectueuse et impropre à servir comme arme de guerre.

Chez Mme Turpin à Rosendaël

(*De notre correspondant particulier*)

Dunkerque, 1er juin. — Le correspondant d'un journal parisien, qui a interviewé mercredi Mme Turpin, mère de l'inventeur, a mal interprété ses paroles. Nous nous sommes présenté hier matin chez Mme Turpin, qui habite un petit chalet rue Thiers, à Rosendaël, et que nous avons pu voir après quelques heures d'attente. Elle nous a déclaré qu'elle croyait son fils incapable d'avoir commis la lâcheté qu'on lui reproche, et a surtout appuyé sur le fait qu'il aurait vendu son invention à l'Allemagne. « C'est une infamie ! » s'est-elle écrié. Un de nos confrères, M. Mackers, rédacteur en chef du *Nord maritime*, s'est ensuite entretenu longuement avec Mme Turpin, et voici le récit de cette intéressante interview :

— C'est de mon fils, de mon malheureux enfant, que vous venez m'entretenir. Et comme je faisais un geste témoignant de mon désir de ne pas ajouter par ma présence à sa douleur, elle reprit : Oh ! ne craignez pas, monsieur, d'augmenter mon chagrin et mes souffrances. Je sais tout ce que l'on dit et j'en souffre cruellement. Mais on se trompe, on calomnie mon fils, on insulte un Français, un patriote, un grand esprit et un noble cœur.

» Mon fils, un traître ! Ah, non, je le jure. Il a tout souffert, sans murmurer, sans se plaindre ; il a tout offert sans conditions, sans récompense. Emprisonné injustement, après ses merveilleuses découvertes, il a travaillé dans sa cellule, et travaillé pour la France à laquelle il songeait sans cesse et à laquelle *il songe encore*, j'en réponds. Lui, fils de soldat, soldat lui-même, volontaire en 1870, lui, Eugène Turpin, traître à sa patrie ! Non, encore non, mille fois non, cela n'est pas ; dites-le bien, Monsieur, répétez-le, criez-le, s'il le faut, mais je vous en supplie, ne laissez pas proférer, sans un cri de révolte, cette suprême injure. »

Mme Turpin s'interrompit soudain, suffoquée par l'émotion et les larmes. Il me semblait cruel de prolonger cet entretien et j'allais me retirer lorsque Mme Turpin, me retenant, reprit d'une voix plus calme : — Il faut connaître tout ce que mon fils a enduré et subi, toutes les humiliations qui lui ont été infligées, pour comprendre qu'il ait pu, dans une heure de désespoir, renoncer à faire bénéficier son pays de ses travaux.

« Ah ! M. de Freycinet et le général Mercier ont une lourde responsabilité. Eugène Turpin ne leur a jamais rien demandé. La question d'argent, pour lui, n'existait pas. La mélinite lui a rapporté la somme qu'on a bien voulu lui donner et la croix qu'il avait mieux méritée, je pense, que tous ces hommes dont on parle encore, qu'on n'a jamais emprisonnés et qui, au lieu d'honorer la France, l'ont discréditée et avilie. Que demandait-il donc pour sa dernière découverte ? De l'argent ? Non, car il n'a jamais été un homme d'argent. Il redemandait cette croix qu'on lui a arrachée et que M. Dupuy lui aurait rendue si M. de Freycinet ne l'en avait empêché. Quant au général Mercier, il a prononcé des paroles d'un homme circonvenu et n'a pas tenu le langage que devait tenir le ministre de la guerre, la plus haute incarnation de la défense nationale.

» Je défends mon fils, monsieur, et je continuerai à le défendre parce que *je le sais incapable d'avoir commis ce qu'on lui reproche*. A cette seule pensée, tout mon être se révolte et, malgré mes 75 ans bientôt, je sens cependant encore assez de vigueur en moi pour dire : « Sur ma vie, Eugène Turpin n'a pas vendu son génie aux ennemis de la France ». Eugène Turpin, mais c'est mon sang, c'est ma consolation dernière. En lui j'ai foi comme en moi-même. D'ailleurs, si ce qu'on dit, sans preuves, était vrai, il m'aurait écrit pour me dire : « Mère, tout est fini : *j'ai renié la France : à ton tour, exile-toi* ». Or, depuis quinze jours, je suis sans nouvelles de lui. Un journal de Paris, dont le correspondant est venu me voir hier et qui a mal compris ce que je lui ai dit, déclare que j'ai reçu de mon fils vi s'avait vendu à l'Allemagne sa dernière invention. Protestez en mon nom, Monsieur. Jamais je n'excuserais un pareil acte ; j'en mourrais ».

LA SITUATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

DE ROUBAIX-TOURCOING

Il ne nous est pas encore possible de signaler, cette semaine, d'amélioration sensible dans la situation industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing.

La vente des tissus est resté assez calme : à signaler toutefois quelques affaires en *serge*. Les livraisons d'été sont à la veille d'être achevées, il faut donc que les commissions d'hiver apportent leur appoint nécessaire à l'alimentation des métiers. Malheureusement le mauvais temps que nous avons eu, en mai, ont enrayé la vente des articles d'été, et, par suite, retardé la remise des commissions d'hiver. Il se traite néanmoins un peu de *sublimes* et de *foulés*, articles qui sont pour ainsi dire, devenus classiques en raison de leurs bonnes qualités à l'usage.

On a constaté, cette semaine, une bonne demande en peignés, mais à des prix auxquels les détenteurs ne veulent pas céder. Pas de changement appréciable d'ailleurs dans les cours.

En blousses il se traite très peu d'affaires et les prix ont une tendance faible. Les blousses supérieures sont seules demandées.

LE MOUVEMENT SOCIALISTE

La fin du Congrès des chemins de fer — Le manifestation du 27 mai — Une seconde manifestation en perspective — La lutte des militants contre les élus — Agitation révolutionnaire constante — Manifeste — L'attitude du comité révolutionnaire central.

(*D'un correspondant particulier*)

Paris, 1er juin. — Le mouvement syndical a, la semaine dernière, accaparé en grande partie l'attention, par suite de ce fameux Congrès des chemins de fer. Dans la réunion plénière qui a clôturé le Congrès, MM. les députés socialistes et même radicaux : Le Hérissé, Mirman, Lavy, Pierre Vaux, etc., sont venus, avec modestie, provoquer les félicitations de ces travailleurs pour leur courageuse conduite en face du ministère Casimir Perier.

Ils ont été, comme toujours, applaudis avec chaleur. Seul, le délégué Paissac, de Bordeaux, avec une facondie toute gasconne, s'est agréablement moqué d'eux, en leur déclarant, dans un langage imagé, que, somme toute, s'ils avaient soutenu les employés de chemins de fer, c'était par intérêt électoral et que les premiers à féliciter étaient ces employés qui avaient eu la précaution de leur signer, avant de les élire, le programme de leurs revendications. Les représentants du peuple riaient jaune. Enfin, Guérard triomphe. Les compagnies n'ont même pas voulu discuter les revendications de 1893, par cette simple raison qu'elles ne leur étaient pas présentées par leurs propres employés, mais par de vagues délégués d'un syndicat politico-corporatif. Guérard reste donc indispensable au syndicat; lui seul des députés l'ont dit) étant capable de faire aboutir, dans l'avenir, les réclamations qu'il n'a pu faire triompher précédemment.

***

En même temps, l'anniversaire des journées de mai s'organisait à grand peine. Chaque école avait élaboré son programme. Six ou huit cents manifestants se sont rencontrés salle Lexcellent, à côté du Père Lachaise. Le Préfet de police ne voulant laisser pénétrer dans la nécropole que les porteurs de couronnes, ceux-ci s'y sont refusé et ont remporté leur emblèmes, à l'exception des guesdistes, toujours modérés en face de la police.

Cependant, les quelques élus qui se trouvaient là : Vaillant, Viviani, Dejeante, Avez, Baudin, etc., ne semblaient pas très fiers du rôle qu'on leur faisait jouer. Aussi un meeting de protestation fut-il immédiatement organisé, et, en un endroit clos et couvert, les *lustrés* belliqueux refoulés purent-ils s'évaporer en déclarations violentes autant que privées.

Mais cet emballement oratoire devait leur jouer un mauvais tour. En un accès d'éloquence révolutionnaire, ils commirent l'imprudence de conseiller aux auditeurs de renouveler la manifestation jusqu'à complète capitulation du Ministre de l'intérieur. Il est vrai qu'ils avaient une excuse, ce jour-là, le susdit ministre n'existait pas encore et on se croit toujours très fort vis-à-vis d'un ennemi qui ne s'est pas révélé. Aussi quand nos braves élus du peuple apprirent l'avènement du ministère Dupuy, se frappèrent-ils trois fois la poitrine en songeant aux paroles imprudentes de la veille. D'ailleurs, pensèrent-ils tout haut, rien n'est perdu, nous avons une telle autorité sur les groupes populaires qu'ils feront ce que nous voudrons.

***

Vaine présomption ! Le comité est tétu. Une nouvelle croisade au Mur des fédérés était née de la parole des apôtres barbus du quai d'Orsay. Le comité général avait été prorogé d'un commun accord. La lutte s'organisait pour le dimanche suivant. Les guesdistes eux-mêmes, pris dans un saint emballement, se déclarèrent prêts à racheter leur abstention devant les hordes barbares des municipaux, par l'achat de nouvelles couronnes, et deux délégués coururent au comité de la salle Fontaine et reçurent, en consolation des reproches futurs, la franche accolade des frères broussistes, allemanistes, blanquistes, intransigeants, s'essayant à une expérience bien comprise de la société future, en absorbant, *en commun*, plusieurs litres d'un vin rouge comme le drapeau des sublimes espérances.

***

En ce lieu hospitalier, on organisa la résistance, en attendant la victoire. Le citoyen Stroobant, farouche, déclara qu'en dépit des manœuvres occultes des radicaux d'hier, socialistes d'aujourd'hui, des Millerand, des Viviani, des Paschal Grousset, etc., ayant la prétention de brider le lien populaire, pour le conduire dans la voie périlleuse du parlementarisme, il fallait s'insurger. Les élus sont fait pour obéir, clama-t-il, à ses compagnons attirés par l'aspect d'une lutte redoutable. Nous leur commanderons de marcher avec nous le 3 juin et ils marcheront, ou sinon, le peuple saura sur qui faire retomber la responsabilité d'une non réussite. Aux accents de cette parole bloquiste, les délégués, dont plusieurs étaient hostiles au principe de la résistance aux ordres gouvernementaux, se rallièrent à ce programme digne du vieux Blanqui. Seul, le comité révolutionnaire central, son comité, se dérobe encore à ce jour, sous l'influence d'un disciple dégénéré du grand tribun, nous avons nommé le citoyen Vaillant, député de Paris.

Mais, même à ce comité à qui nous sommes redevable de la Commune, tout ne se passera pas ainsi. A côté du pontife déjà nommé, s'est levé un autre nouveau, M. Moitet. Instruit, beau parleur, ce jeune révolutionnaire n'a pas craint d'arracher aux mains fébriles qui le laissent choir, le drapeau de la Commune, et, bien qu'ayant reçu le mandat de voter contre le renouvellement de la manifestation, il a protesté de ses intentions, a donné son adhésion personnelle à la commission exécutive et a promis de tenter un dernier effort pour amener son organisation en communauté d'idée avec les autres.

***

On voit donc que, du côté des socialistes, la situation est très tendue et que, si les élus ne marchent pas suivant le vœu des *militants*, unis pour la circonstance, une scission éclatera entre le groupe de la Chambre et les groupes populaires, las de servir le premier dans ses combinaisons de tactique parlementaire.

Une réunion publique a eu lieu vendredi soir salle Chaynes. Il a été voté un ordre du jour de blâme au gouvernement pour les mesures qu'il a prises le 27 mai et ordonnant aux élus socialistes de se joindre aux manifestants du 3 juin. Une délégation se rendra samedi à la Chambre pour leur soumettre cet ordre du jour et les mettre en demeure, au nom de la commission exécutive, d's obéir. Un second meeting ayant le même but se tiendra samedi à la salle du Commerce. Un manifeste a été lancé au peuple de Paris « pour l'inviter à exiger des hordes policières, le respect de ses morts ». Il est signé de toutes les grandes organisations socialistes.

Et maintenant il ne reste plus qu'à attendre cette journée de dimanche qui aura peut-être son importance au point de vue du parti socialiste, mais qui sera très probablement aussi calme que celle du dimanche précédent.

PHILIPPE SOURD.

LA FRANCE A L'EXPOSITION D'ANVERS

La section française de l'Exposition universelle d'Anvers comprend environ 2,000 exposants c'est-à-dire un peu plus qu'en 1885.

Rappelons qu'à cette époque les exposants français ont obtenu 215 diplômes d'honneur, 443 médailles d'or, 493 médailles d'argent, 318 médailles de bronze et 142 mentions honorables.

LA CHUTE DE M. STAMBOULOFF

Sofia, 1er juin. — Une manifestation qui a eu lieu hier après-midi a failli prendre de très graves proportions. Les étudiants hostiles à M. Stambouloff s'étaient rendus au commissariat où leurs camarades arrêtés hier étaient détenus. Ils réclamèrent énergiquement leur mise en liberté. Pour éviter des désordres, le commissaire relâcha les prisonniers. Les étudiants se retirèrent, mais la foule n'en continua pas moins à se rassembler devant le commissariat. La police ayant voulu faire évacuer la place, des collisions se produisirent. Les agents, cernés et menacés, firent usage de leurs armes. Plusieurs manifestants furent atteints. On assure même qu'il y a des morts. Il a fallu l'intervention d'un escadron de cavalerie pour rétablir l'ordre. Le soir, l'agitation est encore très grande, on dirait que la ville est en état de siège. Des patrouilles sillonnent constamment les rues.

La crise ministérielle est définitivement résolue. C'est bien M. Stoiloff qui succède à M. Stambouloff. Il prend la présidence du conseil avec le portefeuille de l'intérieur. M. Matchovitch devient ministre des affaires étrangères et des travaux publics par intérim ; M. Géchof, ministre des finances; M. Radoslavof, ministre de la justice et de l'instruction publique par intérim; M. Pétrof, ministre de la guerre; M. Toutchef, ministre du commerce et de l'agriculture.

Sofia, 1er juin. — Les ministres du nouveau Cabinet font tous partie de l'opposition qui combattit le plus vivement M. Stambouloff. Dans une interview, M. Stambouloff a déclaré qu'il se préparait à les combattre énergiquement.

Constantinople, 1er juin. — La Porte a reçu de Sofia avis que M. Stambouloff avait conçu un plan pour éloigner le prince Ferdinand et faire proclamer le comte d'Hartenau, âgé de 4 ans, fils du prince de Battenberg, afin d'exercer le pouvoir pendant la régence.

Sofia, 1er juin. — Le nouveau cabinet a notifié sa constitution aux agences. Les ordres les plus sévères ont été donnés pour le maintien de l'ordre dans la capitale. La police est remplacée partout par des troupes ; tous les quartiers sont occupés militairement. La nuit a été très tumultueuse. Dans les cafés, dans les restaurants on brûlait les effigies de Stambouloff et de Petkow.

Le vice-président de la Chambre M. Willem, lynché par la foule devant le palais, a été presque tué. M. Drapnow, procureur a été maltraité et arrêté comme s'étant soustrait au service militaire.

Plusieurs bagarres ont eu lieu. La police a tiré sur la foule. On croit que quatre agents qui manquaient à l'appel ce matin ont été tués. M. Stambouloff aurait fait dire au prince qu'il voulait partir à l'étranger.

NOUVELLES DU JOUR

Au temps du Boulangisme

Histoire d'un projet d'enlèvement de M. Carnot

Paris, 1er juin. — Le *Gaulois* publiera demain une histoire inédite comme un fait vrai malgré son apparence romanesque sur un projet d'enlèvement de M. Carnot qui fut ourdi avant la fuite du général Boulanger à Bruxelles par M. Millevoye alors député, de complicité avec deux publicistes corses, MM. Jean Rossi et Antoine Leandri.

Les conspirateurs voulaient s'emparer d'un otage pour le cas où le général Boulanger arrêté, on lui aurait fait prendre une tasse du « mauvais café » recommandé par un député d'alors.

Ils avaient d'abord pensé à s'emparer, dans ce but, de M. Constans, mais M. Rossi fit observer que ce ministre pouvait être remplacé le lendemain et qu'il fallait viser plus haut.

C'est alors qu'on songea à enlever M. Carnot. Le projet était très noir: il s'agissait de profiter de la promenade que faisait, paraît-il chaque soir, le président de la République, accompagné du général Brugère, sur l'avenue des Champs-Elysées.

Les conjurés avec huit affiliés se seraient réparti ainsi la besogne : quatre devaient bousculer et maintenir les agents de la police de sûreté, trois devaient réduire au silence le général Brugère pendant que Rossi, Leandri et le troisième entre possédant le président dans une voiture en le baillonnant, tout en le prévenant qu'il ne lui serait fait aucun mal.

Un cocher corse affolait fouettait les chevaux et une heure après M. Carnot était installé rue Chappe à Montmartre chez Rossi, dont la femme devenait la cuisinière du président.

Si le général Boulanger avait été tué, Rossi aurait livré à ses vengeurs le petit-fils de Lazare Carnot.

Le général Boulanger parti, et ses audacieux amis ne purent mettre à exécution leur projet. Il va sans dire que c'est sous les plus expresses réserves que M. Alexandre Dumas père eût accueilli le récit de notre confrère.

Bruit de la prochaine démission de M. Carnot

Paris, 1er juin. — La *Presse* publie l'information suivante :

« Un homme politique généralement très bien renseigné nous affirme que M. Carnot aurait l'intention de se démettre très prochainement de ses hautes fonctions.

Nous reproduisons cette information sous toutes réserves.

Le Conseil municipal de Paris et les hôpitaux

Paris, 1er juin. — Comme sanction à une interpellation adressée au directeur de l'assistance publique, le Conseil municipal a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Le Conseil déplore les faits désastreux qui se sont produits, blâme de la façon la plus énergique l'administration pour son manque absolu de vigilance dans les hôpitaux de Paris. »

BOURSE DE PARIS DU 2 JUIN

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
100 65	3 0/0	...	...	100 75	100 80	101 07
106 90	3 1/2 0/0	...	...	106 90	106 90	107 15
...	Banq. de France	...	...	...	...	...
...	B. d'Escompte	...	...	...	...	...
670	Banq. de Paris	...	...	670	672	670
960	Crédit Foncier	...	...	957	958	962
732	Créd. Lyonnais	...	...	742	743	742
...	Crédit Mobilier	...	...	...	...	...
1477	Lyon	...	...	1475	1482	1465
1835	Nord	...	...	1825	1830	1810
...	Panama	...	...	...	...	...
2867	Suez	...	...	2880	2875	2870
64 25/32	Extérieure	...	...	64 25	64 25	64 7/16
78 52	Italien	...	...	78 25	78 20	78 95
22 1/16	Portugais	...	...	22 1/16	22 1/16	22 1/8
98 2/16	Hongrois	...	...	98 1/8	98 3/32	98 1/16
514 68	Egypte	...	...	...	514 37	517 62
24 80	Turc	...	...	24 30	24 42	24 75
441 25	Banq. Ottomane	...	...	438 12	438 75	442 75
117	Lots turcs	...	...	112 50	110 50	117 50
100 65	Russe consolidé	...	...	100 50	100 62	100 62
89	Russe nouveau	...	...	...	89 62	89 37
68 50	Russe Orient	...	...	68 50	68 50	68 50
702	Autrichiens	...	...	...	...	701
230	Lombards	...	...	230	233	236
102	Nord Espagne	...	...	105	103	103
456	Saragosse	...	...	...	448	448
533	Méridionaux	...	...	...	532	535
359 50	Rio-Tinto	...	...	355 62	355 62	361 87
114 68	Tharsis	...	...	...	113 12	114 37
154 50	Alpines	...	...	154 50	154 50	152 50
113	Cables	...	...	...	...	111
203	Impérial	...	...	...	...	201
...	Dynamite	...	...	...	...	...
...	Mobilier espag.	...	...	...	62	...
135	Tabacs Portor.	...	...	135	...	134 87
500	Roubaix-T. 1884	...	...	...	...	500
...	Fonc. d'Autriche	...	...	...	...	...
...	3 0/0 nouveau	...	...	...	...	...
...	Métaux	...	...	...	...	...
...	Consolidés	...	...	...	...	...
...	Russe 1880	...	...	...	...	...
...	Gaz	...	...	...	...	...
...	Lyon (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Midi	...	...	...	...	...
...	Nord (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Orléans	...	...	...	...	...
...	Ouest	...	...	...	...	...
...	Anglais	...	...	...	...	...
...	Autriche or	...	...	...	...	...
...	Belge 3 0/0	...	...	...	...	...
...	Ville d'Amiens	...	...	...	...	...
...	Lille 1860	...	...	...	...	...
...	Lille 1868	...	...	...	...	...
...	Ville de Lyon	...	...	...	...	...
...	V. de Roubaix	...	...	...	...	...
...	Fives-Lille (act)	...	...	...	...	...
...	Téléphone	...	...	...	...	...
...	Voitures 4 0/0	...	...	...	...	...
...	Suez (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Cacérès	...	...	...	...	...
...	Asturies	...	...	...	...	...
...	Foncières 1889	...	...	...	...	...
...	Rente Foncière